

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD337 Médical 7			
Ancien Code	ECAM3B17AM337	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOAD3170		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement des connaissances théoriques et pratiques indispensables à la maîtrise de l'anatomie humaine et de la terminaison médicale
 La finalité est de préparer au mieux l'étudiant à la spécificité médicale

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.2 Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité
 - 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'enseignement, l'étudiant devra être capable (sans notes et sans support)

1. D'identifier des structures anatomiques, d'expliquer leur fonctionnement
2. D'orthographier et de dactylographier correctement les termes médicaux et anatomiques
3. De mobiliser ses connaissances théoriques en anatomie, pharmacologie, épidémiologie et terminologie médicale afin de renforcer son identité professionnelle
4. Maîtriser les différents moyens d'investigation et la prophylaxie

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM3B17AM337A Sciences biomédicales

36 h / 4 C

ECAM3B17AM337B Terminologie

72 h / 6 C

Contenu

Pharmacologie: composition, pharmacocinétique, formes et voies d'administration, classification
Notions de psychologie
Epidémiologie: introduction aux notions de bases et exercices
Les moyens d'investigation: l'imagerie médicale et les ondes
La prophylaxie
Informations générales sur la formation des termes médicaux (radical, affixes), symboles, abréviations fréquemment rencontrées, orthographe médicale, sigles fréquents, mots anglais couramment utilisés

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec supports visuels.
Exercices commentés non évalués
Mise à disposition d'un syllabus et de diaporamas sur ConnectEd en regard de la tuile médicale 7
Exercice de vulgarisation de protocole d'imagerie médicale, de compte rendus de sortie d'hospitalisation.
Exercice de compréhension et d'analyse de prescriptions médicales

Dispositifs d'aide à la réussite

moment de questions/réponses à chaque séance
Exercices d'épidémiologie
Interactions enseignants/étudiants

Sources et références

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin du syllabus et/ou des PPTs
DOMART A.- BOURNEUF J. (Directeurs scientifiques), *Nouveau Larousse Médical*, Larousse, dernière édition
FATTORUSSO V. - RITTER O. (2006) *Vadémécum Clinique du diagnostic au traitement*, Editions Maloine.
BERDAGUE E., (2018) *Anatomie et vocabulaire médical* (5e éd.), Editions Vuibert.
Hoehn K., Marieb E., (2014) *Anatomie et physiologie humaines* (9e éd.), éd. Pearson.
Marieb E., (2016) *Anatomie et physiologie humaines, Cahier d'activités*, éd. Pearson.
GANONG W., (2012) *Physiologie médicale*, 3e édition, éd. Deboeck Supérieur.
MORAND-CONTANT M. et BENTZ M., (2017) *Exercices illustrés d'anatomie et de physiologie*, éd. du renouveau Pédagogique.
RAME A. et THEROND S., (2018) *Anatomie et physiologie* (4e éd.), éd. Elsevier Masson.
GODRIE A., (2021) Terminologie médicale et physiopathologie - Assistant médico-administratif (IFP) Concours 2022/2023, éd. Nathan.
FISCHER G-N, TARQUINO C, DODELER V., Les bases de la psychologie de la santé, Dunod (2020)
Liste non exhaustive

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes et ppt en regard de la tuile médical 7 sur Connected
Modalités opérationnelles, notes de cours , PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit 100%
Les modalités opérationnelles sont disponibles sur Connected dans cette UE

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

UE intégrée

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation

5. Cohérence pédagogique

Cette UE rassemble 2 AA indissociables : terminologie et sciences médicales

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).